



COMPTES CONSOLIDÉS 2008

Société anonyme au capital de 3 980 645,80 euros
15/17 rue Vivienne – 75002 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.hi-media.com

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	10
Note 1. Principes et méthodes comptables	10
1.1. Entité présentant les états financiers	10
1.2. Base de préparation.....	10
1.3. Principes de consolidation	11
1.4. Monnaie étrangère	11
1.5. Recours à des estimations et aux jugements.....	12
1.6. Immobilisations incorporelles.....	12
1.7. Immobilisations corporelles.....	13
1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé.....	13
1.9. Créances clients	14
1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants.....	14
1.11. Capital	14
1.12. Emprunt	14
1.13. Instruments financiers dérivés	15
1.14. Provisions.....	15
1.15. Avantages du personnel	15
1.16. Informations sectorielles	16
1.17. Impôt sur le résultat	17
1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires	17
1.19. Résultat opérationnel	18
1.20. Résultat par action.....	18
Note 2. Gestion des risques financiers	19
2.1. Risque de crédit	19
2.2. Risque de liquidité	20
2.3. Risque de change	20
2.4. Risque de taux d'intérêt.....	21
2.5. Catégorisation des instruments financiers	21
Note 3. Périmètre de consolidation	22
3.1. Liste des entités consolidées	22
3.2. Acquisitions de la période.....	23
Note 4. Chiffres d'affaires	25
Note 5. Charges de personnel	25
Note 6. Valorisation des options et actions gratuites.....	26
Note 7. Autres charges non courantes	27
Note 8. Résultat financier	28
Note 9. Impôt	28
Note 10. Goodwill.....	29
10.1. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2008	29
10.2. Valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT	30
Note 11. Immobilisations incorporelles	30
Note 12. Immobilisations corporelles	32

Note 13.	Impôts différés	33
13.1.	Impôts différés actifs et passifs reconnus	33
13.2.	Impôts différés actifs non reconnus	33
Note 14.	Autres actifs financiers	34
Note 15.	Clients et comptes rattachés	34
Note 16.	Autres actifs courants	36
Note 17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	36
Note 18.	Capitaux propres	36
Note 19.	Emprunts et dettes financières	37
Note 20.	Provisions non courantes	38
20.1.	Détail des provisions non courantes	38
20.2.	Avantages au personnel	38
Note 21.	Dettes non courantes	39
Note 22.	Autres dettes et passifs courants	39
Note 23.	Informations sectorielles	40
23.1.	Résultat par activité	40
23.2.	Total actifs	40
23.3.	Chiffre d'affaires par zone géographique	40
Note 24.	Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	41
24.1.	Options de souscriptions d'actions	41
24.2.	Attributions d'actions gratuites	43
Note 25.	Engagements hors-bilan	46
25.1.	Engagements reçus	46
25.2.	Engagements donnés	46
25.3.	Covenants	46
25.4.	Nantissements	46
25.5.	Litiges	46
Note 26.	Événements intervenus depuis le 31 décembre 2008	47
Note 27.	Transactions entre parties liées	47
27.1.	Rémunérations des membres des organes de direction	47
27.2.	Transactions avec les filiales	47
27.3.	Autres parties liées	47

Comptes de résultat consolidés des exercices 2008 et 2007

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Chiffre d'affaires	4	135 671	104 319
Charges facturées par les supports		-80 747	-62 103
Marge brute		54 924	42 216
Achats consommés		-14 244	-8 236
Charges de personnel	5	-21 404	-16 757
Impôts, taxes et versements assimilés		-895	-800
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		-3 007	-1 689
Autres produits et charges courants		-218	363
Résultat opérationnel courant <i>(avant valorisation des stock options et actions gratuites)</i>		15 157	15 096
Valorisation des stock options et actions gratuites	6	-3 411	-3 985
Autres produits et charges non courants	7	-2 379	-
Résultat opérationnel		9 368	11 111
Résultat financier	8	-2 268	-564
Résultat des sociétés intégrées		7 100	10 547
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		51	66
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		7 151	10 613
Impôt sur le résultat	9	-728	-614
Résultat net des sociétés consolidées		6 423	9 999
Dont intérêts minoritaires		344	362
Dont Part du Groupe		6 079	9 636
	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		38 787 484	31 702 897
Résultat de base par action (en euros)		0,16	0,30
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		41 148 747	32 956 581
Résultat dilué par action (en euros)		0,15	0,29

Produits et des charges comptabilisés au cours des exercices 2008 et 2007

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat net	6 423	9 999
Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	250	-81
Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	-791	-
Impôts lié au frais sur prime d'émission	-	-506
Ecart de conversion	3 373	585
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	2 832	-2
dont part du groupe	2 850	-3
dont intérêts minoritaires	(19)	1
Total des produits et charges comptabilisés	9 254	9 997

Bilans consolidés au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Goodwill nets	10	134 740	113 690
Immobilisations incorporelles nettes	11	12 454	10 170
Immobilisations corporelles nettes	12	3 136	2 131
Impôts différés actifs	13	9 664	7 868
Autres actifs financiers	14	946	571
Actifs non courants		160 940	134 430
Clients et comptes rattachés	15	46 769	39 148
Autres actifs courants	16	10 719	9 056
Actifs financiers courants		36	153
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	17	18 830	9 769
Actifs courants		76 354	58 126
TOTAL DE L'ACTIF		237 294	192 556
PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Capital social		3 981	3 905
Primes d'émission et d'apport		103 011	98 105
Réserves et report à nouveau		21 581	11 555
Actions propres		-6 160	-3 212
Résultat consolidé (part du Groupe)		6 079	9 636
Capitaux propres (part du Groupe)		128 492	119 989
Intérêts minoritaires		813	762
Capitaux propres	18	129 305	120 751
Emprunts et dettes financières à long terme	19	27 051	15 216
Provisions non courantes	20	776	677
Dettes non courantes	21	791	122
Passifs d'impôt différés	13	687	623
Passifs non courants		29 305	16 638
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	19	14 945	10 701
Provisions courantes		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36 203	24 230
Autres dettes et passifs courants	22	27 536	20 235
Passifs courants		78 684	55 166
TOTAL DU PASSIF		237 294	192 555

Tableaux des flux de trésorerie consolidés des exercices 2008 et 2007

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat net		6 423	9 999
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements des immobilisations		2 773	1 584
Pertes de valeur		83	10
Produits de placement		-94	-288
Charges d'intérêts		2 028	500
Autres produits et charges non courants	7	1 717	-
Quote-part dans les entreprises associées		-51	-66
Résultat de cession d'immobilisations		200	-107
Coûts des paiements fondés sur des actions	6	3 411	3 985
Charge ou produit d'impôts	9	728	614
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		17 217	16 232
Variation des créances clients et autres débiteurs		-2 458	-16 208
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		6 091	8 370
Variation nette des provisions et avantages aux personnel		98	-12
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		20 948	8 382
Intérêts payés		-2 028	-500
Impôt sur le résultat payé		-2 207	-1 473
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		16 713	6 409
Produits de cession d'immobilisations		-	-
Evaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie		94	32
Produits de cession d'actifs financiers		-	-
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée		-	-
Acquisition de filiale	3	-11 860	-21 047
Acquisition d'immobilisations		-6 556	-3 774
Variation des actifs financiers		-276	-441
Variation des fournisseurs d'immobilisations		523	-151
Incidence des variations de périmètre		-45	681
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-18 121	-24 700
Produits de l'émission d'actions		-	2 108
Rachat d'actions propres		-2 948	-3 189
Nouveaux emprunts	19	23 825	19 930
Remboursements d'emprunts	19	-9 789	-4 702
Dividendes payés		-274	-3 063
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		10 815	11 083
Incidence des variations de taux de change		-52	-104
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		9 355	-7 311
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1 ^{er} janvier		9 431	16 741
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE ⁽¹⁾		18 786	9 431

⁽¹⁾ Trésorerie à l'actif diminuée des découverts bancaires. Cf. note 13

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2008 et 2007

<i>en milliers d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2007	30 666 729	3 067	50 118	-23	2 753	8 168	64 083	249	64 332
Dividendes versés au titre de l'exercice 2006 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-3 063	-3 063	-	-3 063
Levée d'options de souscription d'actions	84 000	8	46	-	-23	-	31	-	31
Exercice de BSA ⁽²⁾	882 577	88	3 001	-	-	-	3 089	-	3 089
Rachat d'actions ⁽³⁾	-	-	-	-3 189	-	-	-3 189	-	-3 189
Traitement des options et actions gratuites ⁽⁴⁾	-	-	-68	-	3 982	-	3 914	-	3 914
Acquisition de Fotolog ⁽⁵⁾	7 414 852	741	45 008	-	-	-	45 750	-	45 750
Impact des autres variations de périmètre	-	-	-	-	-	-261	-261	150	-110
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-2	-2	1	-1
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	9 636	9 636	362	9 999
Au 31 décembre 2007	39 048 158	3 905	98 105	-3 212	6 712	14 479	119 989	762	120 750
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-274	-274
Levée d'options de souscription d'actions	758 300	76	5 071	-	-5 147	-	-	-	-
Rachat d'actions ⁽³⁾	-	-	-	-2 948	-	-	-2 948	-	-2 948
Traitement des options et actions gratuites ⁽⁴⁾	-	-	-164	-	2 675	10	2 522	-	2 522
Impact des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	2 850	2 850	-19	2 832
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	6 079	6 079	344	6 423
Au 31 décembre 2008	39 806 458	3 981	103 011	-6 160	4 240	23 419	128 491	813	129 305

- ⁽¹⁾ Les dividendes versés aux actionnaires au titre de l'année 2006 s'élèvent à 3,06 millions d'euros (soit 0,1 euro par action).
- ⁽²⁾ Les bons de souscription constatés durant la période étaient issus de l'émission d'actions avec bons de souscription du 30 juin 2005, exerçables jusqu'au 29 juin 2007. Au total, 1 820 186 BSA ont été souscrits, dont 1 765 154 sur la période. Les fonds issus de cette souscription s'élèvent à 3 185 325,50 euros.
- ⁽³⁾ Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé lors de l'Assemblée Générale du 18 avril 2007, la Société a procédé sur la période au rachat de 678 482 actions propres. Au 31 décembre 2008, Hi-Media S.A. détient 1 034 153 actions propres. Par ailleurs, dans le cadre du contrat de liquidité, Hi-Media détient 188 933 actions propres au 31 décembre 2008.
- ⁽⁴⁾ Cf. Note 24 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

Notes sur les comptes consolidés du groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2008, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de Hi-Media S.A., arrêtés lors de sa réunion du 13 mars 2009 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 avril 2009. Ils ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes.

Note 1. Principes et méthodes comptables

1.1. Entité présentant les états financiers

Hi-Media (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 15/17 rue Vivienne, 75002 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

1.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2008 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le Groupe a choisi d'appliquer par anticipation la norme suivante :

- **IFRS 8 - Secteurs opérationnels.** Cette norme, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, introduit l'« approche de la direction » pour établir l'information sectorielle. IFRS 8 requiert que la note relative à l'information sectorielle soit basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur et de leur allouer des ressources.

Parmi les autres normes IFRS et interprétations IFRIC émises par l'IASB/l'IFRIC à la date d'arrêt des présents états financiers consolidés, mais non encore entrées en vigueur, et pour lesquelles Hi-Media n'a pas opté pour une application anticipée, les principales normes et interprétations susceptibles de concerner Hi-Media sont les suivantes :

- **IAS 1 révisée – Présentation des états financiers.** Cette norme, liée à la présentation des états financiers, notamment s'agissant des capitaux propres, et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, n'entraînera pas d'impact significatif sur les états financiers de Hi-Media.

- **IFRS 3 révisée – Regroupements d’entreprises.** Norme d’application prospective applicable à compter du 1^{er} juillet 2009.
- **IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels.** Norme d’application prospective applicable à compter du 1^{er} juillet 2009.

1.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l’entité afin d’obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu’à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

1.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de Hi-Media S.A. sont intégrées globalement.

1.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L’influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d’une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l’acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d’ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l’influence notable est exercé jusqu’à la date à laquelle l’influence notable prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l’entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d’effectuer des paiements au nom de l’entreprise.

1.3.3. Entreprises contrôlées conjointement

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d’un contrat qui requiert un accord unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques. Elles sont consolidées par intégration proportionnelle.

1.3.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d’intérêt du Groupe dans l’entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d’une perte de valeur.

1.4. Monnaie étrangère

1.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d’une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l’entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l’investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d’impôt.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l’exercice, à l’exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux moyens de

la période. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

1.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

1.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1. Ecarts d'acquisition

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les goodwill sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 1.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

1.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevée ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;

- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Ces immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients sont amorties sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans	linéaire
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans	linéaire et dégressif
Mobilier	4 ans	Linéaire

1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

1.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

1.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de

l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives tels les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de réserve chez le factor.

Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.11. Capital

1.11.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.11.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

1.12. Emprunt

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par

exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

1.13. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

1.14. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.15. Avantages du personnel

1.15.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

1.15.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le Groupe comptabilise immédiatement en capitaux propres la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

1.15.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernés ont été informés avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

1.15.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

1.15.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à la date d'octroi.

i. Instruments dénoués par émission d'actions Hi-Media

Pour valoriser ces instruments, le groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action Hi-Media au jour du conseil d'administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu. La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence. La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.

La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

1.16. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8 appliquée à compter de l'exercice 2008, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez Hi-Media correspondent aux secteurs d'activité suivants :

- Publicité
- Micropaiement
- Edition de sites web

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 23 les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

1.17. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut

Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, Hi-Media s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, Hi-Media s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

1.18.1. Activité de vente d'espaces publicitaires

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels Hi-Media a signé un contrat de régie. A ce titre, Hi-Media intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et pas comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant au choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises.

Au titre de certains contrats, Hi-Media intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. Hi-Media n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par Hi-Media au site internet.

L'activité se décompose en trois modes de commercialisation :

- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille ;
- la vente d'opérations au rendement ;
- les contrats de sponsoring ;
- la vente d'opérations de marketing direct.

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion de bannières publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez Hi-Media sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.

Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.

Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations au rendement prévoit un nombre de clics sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez Hi-Media. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

La vente d'opérations de marketing direct prévoit la sélection, la mise à disposition d'adresses d'internautes référencés volontairement ainsi que l'envoi de celles-ci par Hi-Media, pour la réalisation d'opérations de marketing direct. Hi-Media propose également à des sociétés la mise en place de programmes de recrutement de prospects ou de fidélisation de leurs clients, ainsi que la gestion complète de leur base de données. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation technique.

La vente d'opérations de marketing direct comprend également les prestations de référencement « naturel » des sites internet dans les moteurs de recherche. Le chiffre d'affaires correspond, dans ce cas, aux prestations de conseil facturées aux clients.

Enfin, la vente d'opérations de marketing direct comprend les prestations de référencement payant qui correspondent à la génération de trafic sur le site du client et est rémunérée à la performance (« clic » en général). Le chiffre d'affaires correspond au montant facturé au client au titre des prestations techniques et de conseil ainsi que l'achat de mots clés sur les moteurs de recherche, si celui-ci est effectué par Hi-Media en tant que « principal ». En effet, pour certains contrats, le montant reconnu en chiffre d'affaires se limite aux prestations techniques et de conseil de la société dans la mesure où celle-ci, en vertu des indicateurs fournis par la norme EITF 99-19, est réputée agir en tant qu'agent.

1.18.2. Micro Paiement

L'activité Micro Paiement correspond à deux activités distinctes :

- vente à des internautes, de codes pouvant ensuite être utilisés sur divers sites afin d'accéder à un contenu payant.
- mise à disposition de serveurs vocaux interactifs (SVI) et prestation technique de la facturation correspondante

Dans le premier cas, le chiffre d'affaires correspond aux versements consentis par les opérateurs téléphoniques au titre des numéros de téléphone ou SMS utilisés par les internautes pour acheter les codes auprès de la Société. Hi-Media rémunérera par la suite le site sur lequel le code a été saisi.

Dans le second cas, Hi-Media intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des opérateurs téléphoniques et les versements consentis aux partenaires.

1.19. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres charges non courantes. Les autres charges non courantes comprennent le cas échéant les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des ruptures exceptionnelles de contrats et tout autre charge ou produit de caractère non courant.

1.20. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 2. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes.

A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société Hi-Media SA a souscrit un contrat d'assurance crédit. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients.

Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire.

L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité constatée ou procédure judiciaire du débiteur. Dans les autres cas, si le recouvrement n'a pu avoir lieu dans le délai de carence défini au contrat, la compagnie d'assurances procédera également à l'indemnisation de la créance. La compagnie d'assurance supporte 75 % du montant toutes taxes comprises, soit 90 % du montant hors taxes. Le délai d'indemnisation se situe entre 1 et 5 mois environ. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client.

Par ailleurs, les sociétés Eurovox SAS, Mobile Trend SAS et Mobile Works SAS ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés à la société d'affacturage.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 15 Clients et comptes rattachés
- Note 16 Autres actifs courants
- Note 17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, le Groupe a souscrit pour certaines de ses filiales des contrats d'affacturage qui lui permette d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexible dans la gestion quotidienne de ses liquidités.

Au 31 décembre 2008, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit 1	34 151	39 092	9 220	29 872	-
Ligne de crédit 2	745	804	369	435	-
Dettes factor ¹ Hi-Media SA	7 056	7 306	7 306	-	-
Dettes fournisseurs	36 203	36 203	36 203	-	-
Dettes fiscales et sociales	15 040	15 040	15 040	-	-
Dettes liées aux participations	9 885	9 885	9 885	-	-
Autres dettes	1 543	1 543	1 543	-	-
Découverts bancaires	44	44	44	-	-
Total	104 667	109 917	79 610	30 307	-

¹ La dette factor s'éteindra lorsque tous les clients auront réglé leurs créances au factor ou lorsque le factor rétrocédera les factures impayées à Hi-Media.

2.3. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change :

- sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Fotolog) et en Suède (Hi-Media Scandinavia et Hi-Media Local), consolidées par intégration globale ainsi que, dans une moindre mesure,
- sur l'activité de ses filiales consolidées par mise en équivalence en Chine (Hi-Media Chine) et au Brésil (Hi-Media Brazil).

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, couronnes suédoises, Yuan et Real.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

en milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	USD	SEK
Total actif	69 541	19 422
Total passif	(5 459)	(1 458)
Position nette	64 082	17 964
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%
Impact sur les capitaux propres	680	199

2.4. Risque de taux d'intérêt

Suite à la souscription d'un emprunt syndiqué significatif à la fin de la période (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessous), le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer qu'au moins 50 % de l'exposition aux variations des taux d'intérêt des emprunts porte sur des taux fixes. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt ont été contractés en 2008.

2.5. Catégorisation des instruments financiers

en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	CATEGORIES			31 déc. 2008	
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	282	300	-	-	-	582	582
Créances clients	-	-	46 769	-	-	46 769	46 769
Autres actifs courants	-	-	8 537	-	-	8 537	8 537
Actifs financiers courants	36	-	-	-	-	36	36
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	18 830	-	-	-	-	18 830	18 830
ACTIFS FINANCIERS	19 148	300	55 306	-	-	74 754	74 754
Emprunts et dettes financières	-	-	-	41 996	-	41 996	41 996
Dettes non courantes	-	-	-	-	791	791	791
Dettes fournisseurs	-	-	-	36 203	-	36 203	36 203
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	26 468	-	26 468	26 468
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	104 667	791	105 458	105 458

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	% de détention directe et indirecte au 31 décembre 2008	% de détention directe et indirecte au 31 décembre 2007	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture de l'exercice
Sociétés créées					
Hi-Media Belgium	Belgique	100 %	100 %	09.03.00	31.12
Hi-Media Publicidad y Marketing SL	Espagne	100 %	100 %	13.06.00	31.12
Hi-Media Portugal Lda	Portugal	53,9 %	53,9 %	31.10.00	31.12
Hi-Pi SARL	France	100 %	100 %	13.05.02	31.12
Hi-Media Advertising Web SL	Espagne	100 %	100 %	29.12.06	31.12
HPMP	Belgique	100 %	100 %	17.09.07	31.12
HPME	Belgique	100 %	-	08.05.08	31.12
Sociétés acquises					
Hi-Media Scandinavia AB	Suède	100 %	100 %	11.12.00	31.12
Hi-Media Deutschland AG	Allemagne	100 %	100 %	30.04.01	31.12
Europemission SL	Espagne	50 %	50 %	25.03.04	31.12
Hi-Midia Brasil SA	Brésil	25 %	25 %	18.07.05	31.12
Publicityweb SPRL	Belgique	100 %	100 %	29.09.05	31.12
Hi-Media China Limited	Chine	49 %	49 %	01.05.06	31.12
Eurovox SAS	France	100 %	100 %	08.02.06	31.12
L'Odysée Interactive SAS	France	88 %	88 %	31.05.06	31.12
Adream SARL	France	100 %	100 %	01.08.06	31.12
Hi-Media Local AB	Suède	100 %	100 %	04.09.06	31.12
Fotolog Inc.	USA	100%	100%	27.11.07	31.12
Vivat	Belgique	34%	-	14.03.08	31.12
Bonne Nouvelle Editions	France	100%	-	06.06.08	31.12
Mobile Trend SAS	France	100%	-	13.06.08	31.12
Mobile Works SAS	France	100%	-	13.06.08	31.12

Durant l'exercice la société Hi-Media SA a absorbé la société Comclick SARL et la société Eurovox SAS a absorbé la société Allopass SARL.

Toutes les filiales sont consolidées par intégration globale, à l'exception d'Europemission SL consolidée par intégration proportionnelle, d'Hi-Media China Limited, de Hi-Midia Brasil SA et de Vivat consolidées par mise en équivalence.

3.2. Acquisitions de la période

3.2.1. Groupe Mobile Trend

Mobile Trend est l'un des spécialistes français de l'Internet mobile et du micro paiement par SMS. Le groupe Mobile trend est composé de la société Mobile Trend SAS et de la société Mobile Works SAS.

L'acquisition de 100% du capital de Mobile Trend a été réalisée le 13 juin 2008 pour 7,1 millions d'euros payés en numéraire, assortis de deux compléments de prix fonction de la rentabilité de la société en 2008 et 2009.

Le complément de prix 2008 payable en 2009 a été provisionné pour 9,8 M€.

Le complément de prix 2009 payable en 2010 n'a pas pu être déterminé avec une fiabilité suffisante pour être enregistré au 31 décembre 2008.

Cette acquisition a été financée par prélèvement sur les fonds propres de Hi-Media et par tirage d'une partie de la ligne de dette de 41,5 millions d'euros négociée en octobre 2007.

(1) Etats financiers du groupe Mobile Trend à son entrée dans le périmètre

Actif en milliers d'euros	Valeur nette	Passif en milliers d'euros	Valeur
Immobilisations incorporelles	-	Capital social	37
Immobilisations corporelles	6	Prime d'émission	-
Immobilisations financières	12	Résultat, réserves et report à nouveau	751
Total immobilisations	18	Capitaux propres	788
Créances clients	6 755	Provisions	-
Autres créances	1 176	Dettes financières	2 340
Disponibilités	2 028	Dettes fournisseurs	5 510
		Autres dettes	1 376
TOTAL ACTIF	9 977	TOTAL PASSIF	9 977

Le chiffre d'affaires du groupe Mobile Trend depuis l'acquisition s'élève à 6,7 M€.

Le résultat net 2008 du groupe Mobile Trend s'élève à 2 M€, et à 1,5 M€ depuis l'acquisition.

La monnaie fonctionnelle de ces sociétés est l'euro.

(2) Analyse de l'acquisition

L'allocation du prix d'acquisition sera réalisée dans un délai de 12 mois après l'acquisition.

Le calcul de l'écart d'acquisition avant ajustements de juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels du groupe Mobile Trend se présente comme suit :

Valeur comptable des actifs et des passifs	788
<i>Ajustements de juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition :</i>	
Provision pour risque	-250
Total des ajustements de juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels	-250
Juste valeur des actifs acquis, des passifs et passifs éventuels assumés	538
Ecart d'acquisition	16 428
Coût d'acquisition	16 965

3.2.2. Autres acquisitions

Hi-Media a racheté le 6 juin 2008 100 % de la société Bonne Nouvelle Editions, editrice du site de contenu Magicrpm.com (et du magazine de presse éponyme), référence française en matière d'information sur la musique rock et électronique indépendante depuis plus de 10 ans. Ce rachat a été effectué pour un prix de 1 euro assorti d'un complément de prix assis sur la rentabilité de l'éditeur en 2009.

Hi-Media a également acquis le 14 mars 2008 une participation de 34,33 % dans le site Vivat.be, site d'information centré sur le bien être et la qualité de vie. Cette société est intégrée dans les comptes du Groupe par mise en équivalence.

(1) Etats financiers des autres sociétés acquises à leur entrée dans le périmètre

Actif (valeur nette) en milliers d'euros			Passif en milliers d'euros		
	Vivat	Bonne Nouvelle Editions		Vivat	Bonne Nouvelle Editions
Immobilisations incorporelles	1	43	Capital social	66	1
Immobilisations corporelles	-	2	Prime d'émission	-	-
Immobilisations financières	-	-	Résultat et réserves	6	(488)
Total immobilisations	1	45	Capitaux propres	72	(487)
Créances clients	7	103	Provisions	-	-
Autres créances	-	18	Dettes financières	-	119
Disponibilités	65	-	Dettes fournisseurs	1	122
			Autres dettes	-	412
TOTAL ACTIF	73	166	TOTAL PASSIF	73	166

Le chiffre d'affaires 2008 de Bonne Nouvelle Editions s'élève à 416 k€, et à 242 k€ depuis l'acquisition. Le résultat net 2008 de Bonne Nouvelle Edition s'élève à 41 k€, et à 58 k€ depuis l'acquisition.

(2) Analyse de l'acquisition de Bonne Nouvelle Editions

Le calcul de l'écart d'acquisition de Bonne Nouvelle Editions se présente comme suit :

Valeur comptable des actifs et des passifs (en milliers d'euros)	-487
Ecart d'acquisition (avant ajustements de juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels)	489
Coût d'acquisition	2

Note 4. Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Régie publicitaire	58 480	55 638
Micro-paiement	74 356	48 033
Edition de sites internet	10 212	4 482
<i>Elimination des transactions intragroupes entre les activités</i>	-7 377	-3 834
Chiffre d'affaires	135 671	104 319

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité d'édition de sites internet représente le chiffre d'affaires après prélèvements des commissions de régie.

En 2008, le chiffre d'affaires total réalisé sur les sites du groupe s'élève à 11 % du total.

Note 5. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et provision pour indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Salaires	15 547	11 920
Charges sociales	5 837	4 784
Provision pour indemnités de fin de carrières	20	53
Charges de personnel	21 404	16 757

Les effectifs varient comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Entrées	Sorties	31 déc. 2008
France	202	83	65	220
Etranger	137	87	54	170
Effectif	339	170	119	390

Note 6. Valorisation des options et actions gratuites

Les charges de personnel relatives aux options et actions gratuites, passées en compte de résultat conformément à la norme IFRS 2, s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Stock-options - Plan du 12 janv. 2005	-	4
Actions gratuites - Plan du 22 déc. 2005	-	495
Actions gratuites - Plan du 20 janv. 2006	20	407
Actions gratuites - Plan du 23 fév. 2006	251	1 535
Actions gratuites - Plan du 13 juil. 2006	326	382
Actions gratuites - Plan du 11 sept. 2006	488	383
Actions gratuites - Plan du 2 nov. 2006	31	20
Actions gratuites - Plan du 28 déc. 2006	207	117
Actions gratuites - Plan du 1 mars 2007	968	520
Actions gratuites - Plan du 14 mai 2007	21	10
Actions gratuites - Plan du 14 juin 2007	35	16
Actions gratuites - Plan du 23 juillet 2007	19	13
Actions gratuites - Plan du 8 novembre 2007	61	8
Actions gratuites - Plan du 19 décembre 2007	89	4
Actions gratuites - Plan du 22 avril 2008	54	-
Actions gratuites - Plan du 14 mai 2008	3	-
Actions gratuites - Plan du 22 juillet 2008	2	-
Actions gratuites - Plan du 24 septembre 2008	30	-
Actions gratuites - Plan du 19 décembre 2008	1	-
Valorisation des options et actions gratuites	2 606	3 914
Reprise des plans de rétention de Fotolog Inc.	805	71
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	3 411	3 985

La charge future à reconnaître en résultat pour les plans existants au 31 décembre 2008 se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Charges cumulées à venir	à 1 an	de 1 an à 5 ans
Paiements fondés en actions dénoués par l'émission d'actions Hi-Media	1 139	649	442
Paiements fondés en actions dénoués en numéraire ⁽¹⁾	789	442	347
Total des paiements sur des instruments de capitaux propres	1 928	1 091	837

⁽¹⁾ Ces paiements fondés en actions et dénoués en numéraire correspondent au plan d'options attribué par Fotolog Inc. à ses salariés avant son acquisition par Hi-Media. Ces plans ont été repris par Hi-Media en tant que paiements fondés en actions dénoués en numéraire et valorisés, conformément à IFRS 2, sur la base de la valeur par actions de Fotolog Inc. déterminée lors de l'acquisition.

Note 7. Autres charges non courantes

Suite à la signature d'une transaction sur litige avec un client, le Groupe a enregistré une charge non courante de 1,7 M€, charge qui n'a pas de conséquence sur le niveau de trésorerie du Groupe.

Par ailleurs, pour préparer l'exercice 2009 et en tenant compte de la dégradation rapide de l'environnement économique depuis le mois de septembre, la direction du Groupe a mis en œuvre tout au long du quatrième trimestre 2008 un plan de réduction des coûts. Ce plan l'a notamment conduit à accepter des ruptures conventionnelles de contrat de travail.

Note 8. Résultat financier

L'augmentation de la charge d'intérêt s'explique principalement par l'impact en année pleine de la ligne d'emprunt négociée en octobre 2007.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Produit de placement	174	288
Intérêts sur emprunt	-2 028	-500
Autres charges financières	-414	-352
Résultat financier	-2 268	-564

Note 9. Impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Impôts courants	-2 348	-2 329
Impôts différés	1 620	1 714
(Charge)/Produit d'impôts	-728	-614
<i>Taux effectif d'impôt (%)</i>	<i>10 %</i>	<i>6 %</i>

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Taux d'imposition en France	33,33%	33,33%
(Charge)/Produit d'impôts théorique	-2 384	-3 537
<i>Éléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>		
Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non constatés	-	-114
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables	1 236	3 652
Différence de taux d'imposition entre les pays	174	189
Différence permanente et autres éléments	246	-804
(Charge)/Produit d'impôts réel	-728	-614
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>10 %</i>	<i>6 %</i>

La charge d'impôts courants de 2008 recouvre essentiellement des impôts sur résultats bénéficiaires.

Au 31 décembre 2008, le taux effectif d'impôt résulte principalement de :

- la reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables nés au cours des exercices antérieurs, évalués afin que ces actifs d'impôts différés soient consommés au cours des 3 prochaines années.
- de différences permanentes, notamment de la charge liée aux actions gratuites attribuées.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les sociétés Hi-Media France SA, Eurovox SAS, Comclick SARL, Hi-Pi SARL et Adream SARL sont intégrés fiscalement.

Note 10. Goodwill

Au cours de l'année, le groupe a notamment enregistré :

- Le goodwill de Mobile Trend (cf. 3.2 Acquisitions de la période ci-dessus), pour 16,4 M€.
- La variation de la valeur du goodwill Fotolog Inc. libellé en dollars pour 3,5 M€.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Conversion	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2008
Goodwill	123 659	3 457	17 593	-	144 709
Dépréciations	-9 969	-	-	-	-9 969
Goodwill net	113 690	3 457	17 593	-	134 740

Conformément au principe énoncé en note 1.8 ci-dessus, la valeur comptable de chaque UGT a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur la base des prévisions du Groupe sur 4 ans et d'une valeur terminale actualisée à l'infini.

Chaque goodwill a été alloué à l'entité acquise correspondante qui représente, à l'heure actuelle, la plus petite unité génératrice de trésorerie.

10.1. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2008

Dans le cadre du contrôle de la valeur des goodwill, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2008 en application de la procédure mise en place par le Groupe. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans,
- taux de croissance à long terme : 2,5% (2,5 % en 2007),
- taux d'actualisation : 9 % (10 % en 2007).

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société sur la base de données internes pour la dette et les capitaux propres et de données d'analystes pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque.

Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif de notes d'analystes.

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2008 à la reconnaissance de pertes de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés (free cash flow, taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Une hausse de 1 % du taux d'actualisation cumulée à une baisse de 1 % du taux de croissance à l'infini n'aurait pas entraîné la comptabilisation d'une dépréciation de goodwill.

10.2. Valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Hi-Media Allemagne	77	77
Publicityweb	967	967
Hi-Media France	1 693	1 693
Hi-Media Portugal	82	82
Hi-Pi / Bonne Nouvelle Editions	1 365	876
Eurovox	18 471	18 471
L'Odyssée Interactive	20 302	20 302
Hi-Media Local	15 174	14 497
Fotolog	60 181	56 725
Mobile Trend	16 428	-
Ecarts d'acquisition nets	134 740	113 690

Note 11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations en cours nées durant la période correspondent soit à des développements de nouveaux produits (par exemple, de nouveaux sites internet), soit au développement de nouveaux logiciels supports de l'activité ainsi qu'aux coûts engagés dans le cadre de la création d'un porte-monnaie électronique.

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Var. périmètre	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2008
Logiciels et licences	4 569	4	2 581	366	6 788
Marques	4 399	-	175	-	4 574
Relation client	657	-	-	-	657
Immobilisations en cours	2 287	-	2 501	1 636	3 152
Autres	120	40	109	-	269
Total	12 032	44	5 366	2 002	15 440

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Var. périmètre	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2008
Logiciels et licences	1 668	-	1 197	171	2 694
Marques	-	-	-	-	-
Relation client	109	-	82	-	191
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Autres	85	-	15	-	100
Total	1 862	-	1 294	171	2 986

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Logiciels et licences	4 093	2 901
Marques	4 574	4 399
Relation client	466	548
Immobilisations en cours	3 152	2 287
Autres	169	35
Total	12 454	10 170

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>		31 déc. 2008	31 déc. 2007
UGT	Actif		
Eurovox SAS	Marque Allopass	384	384
L'Odyssée Interactive SAS	Marque jeuxvideo.com	884	884
Hi-Media SA	Marque Hi-Media	73	73
Fotolog Inc.	Marque Fotolog	3 233	3 058
Total		4 574	4 399

Note 12. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Var. périmètre	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2008
Agencements & installations	283	-	625	139	769
Matériel de bureau et informatique	4 275	24	2 069	420	5 948
Mobilier	356	4	93	117	336
Total	4 914	27	2 787	676	7 053

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Var. périmètre	Augmentations	Diminutions	31 déc. 2008
Agencements & installations	134	-	34	51	117
Matériel de bureau et informatique	2 460	16	1 506	364	3 618
Mobilier	189	1	65	73	182
Total	2 783	17	1 605	488	3 917

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Agencements & installations	652	148
Matériel de bureau et informatique	2 329	1 815
Mobilier	155	167
Total	3 136	2 131

Note 13. Impôts différés**13.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus**

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 9 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2008 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS		
<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Déficits fiscaux reportables	13 204	9 192
Immobilisations incorporelles	-1 624	-1 693
Autres différences temporelles	-1 916	369
Impôts différés actifs	9 664	7 868

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS		
<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Immobilisations incorporelles	472	514
Autres différences temporelles	215	109
Impôts différés passifs	687	623

13.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2008, les impôts différés actifs non reconnus sont principalement constitués des déficits indéfiniment reportables suivants (en base) :

- 1 280 k€ pour Hi-Media Advertising Web S.L.
- 352 k€ pour Bonne Nouvelle Editions S.A.R.L.
- 255 k€ pour Hi-Pi S.A.R.L.

Soit un total de 1 891 k€ représentant un impôt différé actif non reconnu de 652 k€.

Note 14. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2008, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Titres mis en équivalence	364	166
Autres titres	300	-
Dépôts et cautionnements	282	405
Total	946	571

Durant l'exercice, le groupe a participé à hauteur de 300 k€ à l'augmentation de capital de la société éditrice du site d'information rue89.com et détient donc à l'issue de cette opération une participation de 7,5 %. Cette participation est classée en actif disponible à la vente.

Les montants agrégés des actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat des participations mises en équivalence se présentent comme suit au 31 décembre 2008.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008
Total de l'actif	1 221
Total du passif	359
Chiffre d'affaires	4 715
Résultat net	937

Note 15. Clients et comptes rattachés

Toutes les créances clients sont d'échéance inférieure à un an.

Les créances clients comprennent les factures cédées dans le cadre du contrat d'affacturage conclu en 2001, pour lequel Hi-Media SA a contracté une assurance crédit au préalable et n'a donc pas transféré le risque de crédit au Factor. Le montant des créances cédées au 31 décembre 2008 s'élève à 7 056 k€.

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2008.

Les factures à établir correspondent principalement aux reversements à recevoir des opérateurs téléphoniques, au titre des mois de novembre et décembre, dans le cadre de l'activité micro-paiement, qui n'étaient pas encore facturés au 31 décembre 2008.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Clients	39 056	30 693
Factures à établir	8 758	9 178
Dépréciation	-1 045	-723
Clients et comptes rattachés	46 769	39 148

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Non échues	31 999	28 801
0-30 jours	4 101	4 062
31-120 jours	7 783	4 012
120-360 jours	2 446	1 350
+ d'un an	440	922
Autres actifs courants	46 769	39 148

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Dépréciations : Solde au 1/01	723	568
Dotation de la période	397	155
Perte de valeur comptabilisée	-75	-
Dépréciations : Solde au 31/12	1 045	723

Note 16. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de charges facturées de marketing et de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2008.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
TVA déductible	6 041	4 418
Comptes-courants	537	514
Charges constatées d'avance	1 040	614
Acomptes fournisseurs et avoirs à recevoir	1 142	1 501
Autres	1 959	2 009
Autres actifs courants	10 719	9 056

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Parts d'OPCVM	2 024	265
Réserve disponible chez le factor	11 440	2 607
Disponibilités	5 366	6 897
Trésorerie et équiv. de trésorerie	18 830	9 769

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

En complément du contrat d'affacturage signé en 2001 par Hi-Media SA, les sociétés Eurovox SAS, Mobile Trend SAS et Mobile Works ont également souscrit des contrats d'affacturage. Les conditions contractuelles de ces nouveaux contrats permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

Note 18. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.

La valeur nominale de l'action Hi-Media s'élève à 0,10 €.

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-groupe de L'Odysée Interactive et de Hi-Media Portugal. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves de ces filiales.

Les capitaux propres part du groupe comprennent le capital social de Hi-Media S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le groupe.

Le groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 19. Emprunts et dettes financières

Hi-Media a souscrit le 7 novembre 2007 une ligne de crédit syndiqué à hauteur de 41,5 M€.

Cette ligne de crédit se décompose en une ligne de 14 millions d'euros (tranche A1), d'une durée de cinq ans et une ligne de 27,5 millions d'euros (tranche A2), d'une durée de six ans.

Au 31 décembre 2008, les tranches A1 et A2 ont été tirées dans leur intégralité.

La tranche A1 a permis le remboursement de l'emprunt de 5 millions d'euros souscrit le 30 juin 2006 et le refinancement partiel du prix d'acquisition de Hi-Media Local AB, anciennement Medianet.

La tranche A2 a permis au groupe de financer les acquisitions de Fotolog et du groupe MobileTrend ainsi que le lancement de nouveaux projets.

<i>en milliers d'euros</i>	Solde au bilan 31 déc. 08		<i>Monnaie d'émission</i>	<i>Échéance</i>	<i>Taux effectif</i>
	<i>Non courants</i>	<i>Courants</i>			
Crédit syndiqué - Tranche A2	18 333	4 583	EUR	2012	Euribor 3 mois + 1,1 %
Crédit syndiqué - Tranche A1	8 286	2 932	EUR	2013	Euribor 3 mois + 1,35 %
Financement lié à l'affacturage	-	7 056	EUR	Indet.	Euribor 3 mois + 0,8 %
Découverts bancaires	-	44	EUR	2009	fixe
Autres emprunts	432	330	EUR/USD	2011	fixe/variable
Total	27 051	14 945			

Conformément au contrat d'emprunt signé en octobre 2007, il a été souscrit :

- un premier swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois à compter de février 2008 (échéance février 2012) pour un notionnel de 9,8 M€,
- un second swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois à compter de juillet 2008 (échéance juillet 2013) pour un notionnel de 13,7 M€.

Les tests d'efficacité menés ont démontré que la comptabilité de couverture pouvait être appliquée pour ces deux swaps à compter du second semestre 2008. Ainsi la variation de juste valeur de ces swaps a été comptabilisée en moins des capitaux propres avec pour contrepartie une dette non courante (cf. Note 21).

Note 20. Provisions non courantes**20.1. Détail des provisions non courantes**

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Provisions pour risque	593	362
Provision pour charges	96	-
Indemnités de fin de carrière	87	315
Provisions non courantes	776	677

20.2. Avantages au personnel

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la publicité pour Hi-Media et Hi-Pi, la convention collective des Telecom pour Eurovox et de la convention collective du Syntec pour L'Odysée Interactive, Mobile Trend et Mobile Works.

L'évolution de la provision relative aux engagements de retraite du groupe évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	315	181
Coût des services rendus et coût financier	20	53
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	-248	81
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	87	315

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite à la clôture sont les suivants :

	2008	2007	2006
Taux d'actualisation	5,00 %	4,25 %	4,25%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50 %	2,50 %	2,50%
Age de départ à la retraite (Cadres)	65 ans	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2005	INSEE F 2000	INSEE F 2000

Note 21. Dettes non courantes

Les dettes non courantes sont principalement constituées de la juste valeur des instruments financiers de couverture souscrits dans le cadre de l'emprunt (cf. Note 19).

Note 22. Autres dettes et passifs courants

Toutes les autres dettes sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Dettes fiscales et sociales	15 040	12 464
Complément de prix Mobile Trend	9 760	-
Complément de prix Hi-Media Local AB	-	5 673
Dettes sur immobilisations	592	59
Produits constatés d'avance	1 068	714
Autres dettes, acomptes clients et avoirs à établir	1 076	1 325
Autres dettes courantes	27 536	20 235

Note 23. Informations sectorielles**23.1. Résultat par activité**

	Publicité		Micro-paiement		Publishing		Eliminations		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Chiffre d'affaires	58 480	55 638	74 356	48 033	10 212	4 482	(7 377)	(3 834)	135 671	104 319
Marge Brute	24 782	24 609	19 966	13 284	10 175	4 435			54 925	42 216
Résultat opérationnel par activité	10 161	11 215	10 713	6 735	655	1 130			21 529	19 081
Taux de rentabilité	17 %	20 %	14 %	14 %	6 %	25 %			16 %	18 %
Produits et charges non alloués hors stock options et actions gratuites									(6 372)	(3 985)
Résultat opérationnel avant valorisation des stock options et actions gratuites									15 157	15 096
Valorisation des stock options et actions gratuites									(3 411)	(3 985)
Résultat opérationnel									9 368	11 111
Résultat financier									(2 268)	(563)
Quote-part des résultats MEE									51	66
Impôts									(728)	(615)
Résultat net									6 423	9 999
Part du Groupe									6 079	9 636

23.2. Total actifs

	Ventes d'espaces publicitaires		Micro-paiement		Publishing		Eliminations		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Total actifs	73 896	65 220	82 113	45 825	102 213	92 953	(20 930)	(11 442)	237 292	192 556

Hi-Media SA, tout en présentant principalement des actifs liés à l'activité de ventes d'espaces publicitaires, supporte également les infrastructures de la holding. Les actifs liés ont été laissés dans le secteur ventes d'espaces publicitaires.

23.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

	France		Reste du Monde		Eliminations		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Chiffre d'affaires	110 378	79 020	33 855	25 299	(8 561)	-	135 671	104 319

Note 24. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites**24.1. Options de souscriptions d'actions**

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Total
Date d'assemblée	30 juin 99	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	25 avr. 03	25 avr. 03	25 avr. 03	24 avr. 08	
Date du conseil d'administration	30 juin 99 17 nov. 99	4 mai 00 27 juin 00	14 sept. 00	2 nov. 00	13 déc. 00	23 oct. 01	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 08	
Nombre total d'actions attribuées ⁽¹⁾	152 475	37 210	70 734	27 400	37 037	91 001	500 000	350 000	150 000	50 000	1 465 857
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	3 816	2 850	-	1 700	2 866	-	75 000	-	119 500	50 000	255 732
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	2 850	-	-	-	-	50 000	-	-	-	52 850
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	3 816	-	-	-	2 866	-	20 000	-	85 000	-	111 682
Point de départ d'exercice des options	1 juil. 04	5 mai 02	15 sept. 02	3 nov. 02	14 déc. 02	23 oct. 03	26 mai 05	10 juil. 05	12 janv. 07	19 déc. 08	
Date d'expiration	30 juin 09	4 mai 10	14 sept. 10	2 nov. 10	13 déc. 10	23 oct. 11	25 mai 13	10 juil. 13	12 janv. 15	14 mai 18	
Prix de souscription (en euro) ⁽²⁾	0,01	8,06	9,93	8,20	5,31	0,59	0,33	0,35	1,14	1,81	
Modalités d'exercice ⁽³⁾	A	B	B	B	B	B	A	A	A	C	
Nombre d'actions souscrites au 30/06/08	19 063	-	-	-	-	-	425 000	350 000	4 000	-	798 063
Options annulées durant la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restantes	3 816	2 850	-	1 700	2 866	-	75 000	-	119 500	50 000	255 732

⁽¹⁾ Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

⁽²⁾ Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances, sur laquelle un abattement de 5% a été effectué.

⁽³⁾ Modalité A : 100 % des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options.

Modalité B : 1/3 des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options, puis 1/3 l'année suivante et le tiers restant 4 ans après l'attribution.

Modalité C : 1/6 à l'issue de chaque trimestre suivant le point de départ d'exercice des options

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2008		2007	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	210 311	0,92	325 991	1,05
Options attribuées durant la période	50 000	1,81	-	-
Options exercées durant la période	4 579	0,01	84 000	0,40
Options annulées durant la période	-	-	31 680	3,88
Options en circulation à la clôture	255 732	1,19	210 311	0,92
Options pouvant être exercées à la clôture	230 731	1,12	210 311	0,92

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du conseil d'administration	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 2008
Nombre d'options attribuées	500 000	350 000	150 000	50 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	0,36	0,36	1,45	0,06
Juste valeur du plan à la date d'attribution	179 424	125 034	217 270	3 000
Prix d'exercice de l'option	0,33	0,35	1,14	1,81
Volatilité attendue du prix de l'option	212%	208%	184%	51%
Durée de vie attendue	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	3,11%	2,80%	2,94%	3,51 %

24.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date d'assemblée	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05
Date du conseil d'administration	22 déc. 05	20 janv. 06	23 févr. 06	13 juil. 06	11 sept. 06	2 nov. 06	28 déc. 06
Nombre total d'actions attribuées	154 000	94 000	275 600	144 500	143 000	10 000	60 000
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	7 500	168 000	10 000	100 000	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	-	37 500	38 000	47 500	-	10 000	30 000
Nombre d'actions annulées	22 000	7 000	10 800	9 000	4 000	-	1 000
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2008	132 000	87 000	264 800	135 500	139 000	10 000	59 000
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	-	-	-	-	-	-
Fin de la période d'acquisition	22 déc. 07	20 janv. 08	23 févr. 08	13 juil. 08	11 sept. 08	2 nov. 08	28 déc. 08
Fin de la période de conservation	22 déc. 09	20 janv. 10	23 févr. 10	13 juil. 10	11 sept. 10	2 nov. 10	28 déc. 10
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	6,05	7,75	9,99	7,03	7,63	6,36	7,33
Décote d'incessibilité	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur de l'action gratuite	6,05	7,75	9,99	7,03	7,63	6,36	7,33

	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
Date d'assemblée	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05	2 nov. 05
Date du conseil d'administration	1 mars 07	14 mai 07	14 juin 07	23 juil. 07	8 nov. 07	19 déc. 07	22 avr. 08
Nombre total d'actions attribuées	510 000	8 000	14 500	15 000	28 500	103 000	80 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	170 626	-	-	-	-	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	138 666	-	-	-	5 000	40 000	10 000
Nombre d'actions annulées	121 358	-	3 000	-	7 000	-	20 000
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2008	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	388 642	8 000	11 500	15 000	21 500	103 000	60 000
Fin de la période d'acquisition	1 mars 09	14 mai 09	14 juin 09	23 juil. 09	8 nov. 09	19 déc. 09 19 déc. 11	22 avr. 10
Fin de la période de conservation	1 mars 11	14 mai 11	14 juin 11	23 juil. 11	8 nov. 11	19 déc. 11	22 avr. 12
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	6,70	7,15	7,38	7,52	6,94	5,45	5,20
Décote d'incessibilité	-	-	-	-	-	-	Oui
Juste valeur de l'action gratuite	6,70	7,15	7,38	7,52	6,94	5,45	4,28

	Plan n°15	Plan n°16	Plan n°17	Total
Date d'assemblée	24 avr. 08	24 avr. 08	24 avr. 08	
Date du conseil d'administration	22 juil. 08	24 sept. 08	19 déc. 08	
Nombre total d'actions attribuées	40 000	1 350 000	69 000	3 099 100
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	450 000	-	906 126
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	800 000	14 000	1 170 666
Nombre d'actions annulées	-	-	-	205 158
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2008	-	-	-	827 300
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	40 000	1 350 000	69 000	2 066 642
Fin de la période d'acquisition	22 juil. 10	24 janv.11 24 juil. 11 24 sept.12	19 déc. 10	
Fin de la période de conservation	22 juil. 12	24 janv.13 24 juil. 13 24 sept.12	19 déc. 12	
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	4,25	3,10	1,74	
Décote d'incessibilité	Oui	Oui	Oui	
Juste valeur de l'action gratuite	3,52	2,33	1,38	

Note 25. Engagements hors-bilan**25.1. Engagements reçus**

Dans le cadre des acquisitions de Fotolog Inc. et du groupe Mobile Trend, Hi-Media bénéficie d'une clause de garantie de passif.

25.2. Engagements donnés

Dans le cadre de l'acquisition de MobileTrend, Hi-Media s'est engagé à verser un complément de prix en 2010 basé sur un multiple du résultat avant impôt du groupe MobileTrend pour l'exercice 2009.

25.3. Covenants

La souscription de la ligne d'emprunt syndiqué, évoquée Note 19 ci-dessus, porte obligation pour Hi-Media de respecter des covenants basés sur les ratios financiers suivants :

- Ratio d'endettement financier (Endettement consolidé net / EBITDA consolidé)
- Ratio de Gearing (Endettement consolidé net / Fonds propres consolidés)
- Ratio de couverture de la dette par le cash flow net (Cash flow net consolidé / Service de la dette)

Au 31 décembre 2008, Hi-Media respecte ces covenants.

25.4. Nantissements

Dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué souscrite par Hi-Media (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessus), Hi-Media a nanti au profit des établissements de crédit participants les titres de ses filiales Eurovox SAS, L'Odysée Interactive SAS et Hi-Pi SARL ainsi que le fonds de commerce de Hi-Media SA.

Hi-Media Deutschland a nanti pour 20 k€ de valeurs mobilières de placement afin de garantir le paiement de ses loyers.

25.5. Litiges

Par acte en date du 20 juillet 2007, SPORT24 a assigné HI-MEDIA au fond devant le Tribunal de commerce de Paris pour rupture de pourparlers et pour une impossibilité prétendue de conclure un contrat de régie publicitaire avec un autre prestataire et réclame 180 k€. Hi-Media conteste ces demandes et demande 240 k€ de façon reconventionnelle. Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2008 car le risque financier est jugé faible.

Par ailleurs, en juillet 2007, les sociétés Allopass et Eurovox ont fait l'objet d'un redressement fiscal portant sur les exercices 2005 et 2006. Le groupe a contesté ce redressement. Au 31 décembre 2008, les provisions nécessaires ont été constituées. Le coût de ce redressement devrait être couvert par la garantie de passif conclue dans le cadre de l'acquisition du groupe Eurovox.

En décembre 2005, Hi-Media a assigné les sociétés Winch Hébergement et leurop afin de demander l'exécution forcée du contrat de régie signé le 11 mars 2005 entre Hi-Media et Winch Hébergement pour la commercialisation de l'espace publicitaire du site ifrance.com. Le tribunal de commerce a débouté Hi-Media de sa demande. Hi-Media a fait appel de cette décision.

Hi-Media avait conclu début 2005 un contrat avec la société Ads-Click afin d'utiliser son logiciel permettant de cibler la publicité en fonction du contenu des pages visitées. Ads-Click a facturé à Hi-Media des sommes non prévues au contrat et a envoyé une injonction de payer à Hi-Media pour une somme de 70 k€. Hi-Media a formé opposition à cette injonction de payer non fondée. Ads-Click s'est finalement désisté de cette instance.

Un litige commercial oppose la société Eurovox à la société Advantage Overseas. Les juges de première instance ont donné raison à Eurovox mais la société Advantage Overseas a fait appel de cette décision et demandait 11 k€ à Eurovox. Advantage Overseas a été débouté en appel et condamné à verser 3 k€ à Eurovox.

Un litige oppose Hi-Media aux anciens associés d'une société acquise par Hi-Media. Ce litige porte sur les conditions de paiement du complément de prix prévu au contrat d'acquisition. Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2008 car le risque est jugé faible.

Un litige commercial oppose Hi-Media à l'un de ses clients en ce qui concerne l'exécution d'un contrat de régie. Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2008 car le risque est jugé faible.

Un litige commercial oppose la société Eurovox à l'un de ses clients dans le cadre de l'exécution d'un contrat lié à l'activité de micro-paiements. Au 31 décembre 2008, les provisions nécessaires ont été constituées.

Un litige oppose la société Fotolog Inc. à la société Fotomedia concernant l'utilisation prétendument illicite d'un brevet. Le coût éventuel de ce litige devrait être couvert par la garantie de passif conclue dans le cadre de l'acquisition de la société Fotolog.

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 26. Événements intervenus depuis le 31 décembre 2008

En date du 30 janvier 2009, un nouvel administrateur indépendant (Monsieur Michael Kleindl) a rejoint le Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Dominique Bezier qui demeure à son poste de Secrétaire Général.

Note 27. Transactions entre parties liées

27.1. Rémunérations des membres des organes de direction

Ces rémunérations incluent la rémunération du Président du conseil d'administration, les jetons de présence versés aux administrateurs personnes physiques non rémunérés par la Société (3 administrateurs), la rémunération versée à l'administrateur salarié ainsi que la rémunération des directeurs généraux délégués (1 seul directeur général délégué à compter de mars 2008, 2 en 2007).

Les rémunérations et avantages relatifs aux membres des organes de direction comptabilisés en compte de résultat se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Rémunérations fixes	571	594
Rémunérations variables	198	89
Stock-options et actions gratuites	579	1 769
Jetons de présence	18	18
Avantages en nature et postérieurs à l'emploi	28	43
Total	1 285	2 513

27.2. Transactions avec les filiales

Hi-Media SA facture à ses filiales des frais de holding ainsi que des frais de marque qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

27.3. Autres parties liées

L'acquisition de la société Bonne Nouvelle Editions décrite ci-avant constitue une transaction entre parties liées. En effet, la société cédante est la société Les Créations du 8 dirigée par Cyril Zimmermann. Cette transaction a, à ce titre, été autorisée préalablement par le Conseil d'administration lors de ses séances des 22 avril et 14 mai 2008.

Au cours de l'exercice 2008, aucune autre opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Hi-Media S.A.,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.